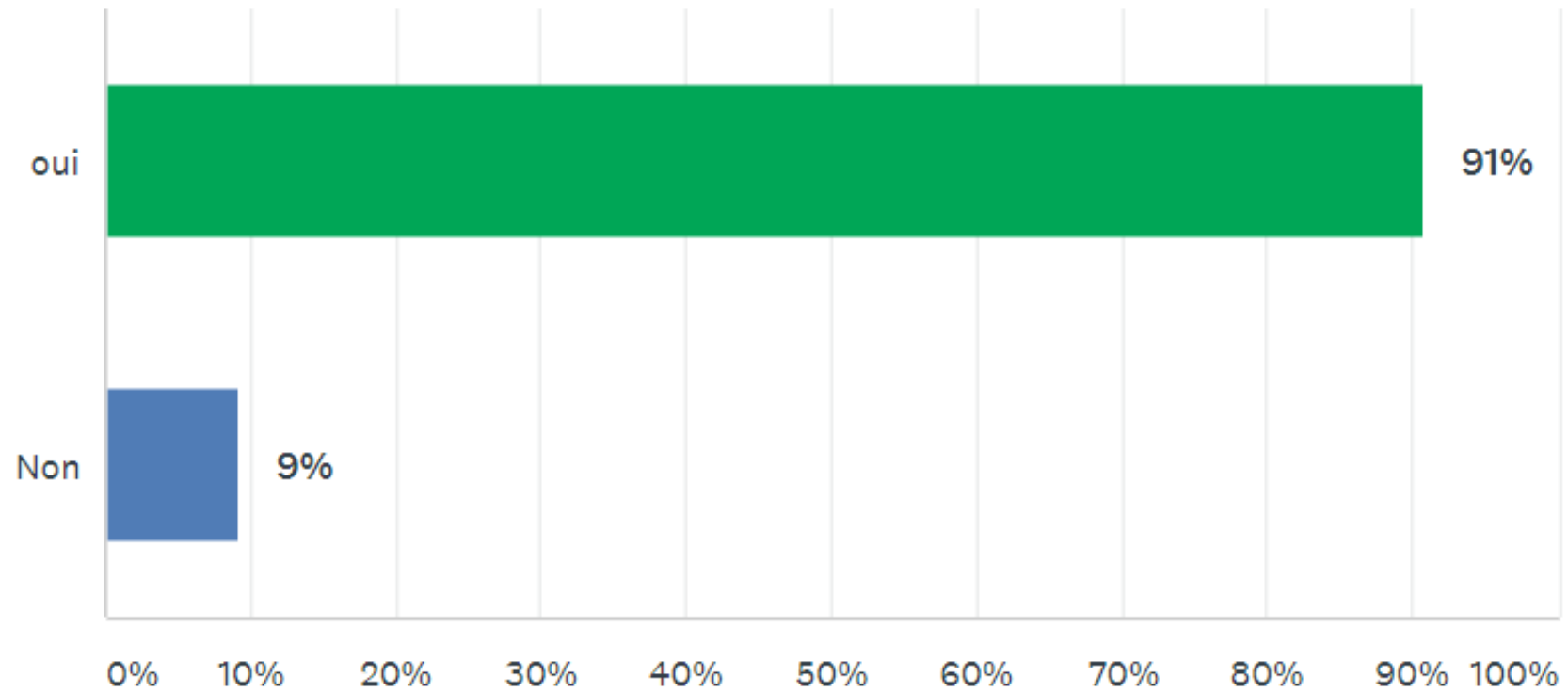


Enquête 2019 satisfaction médiation des communications électroniques

- 3 2 880 consommateurs ayant saisi le Médiateur via le site et reçu un avis du Médiateur entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2019.
- 3 1 063 personnes ont répondu partiellement ou totalement à l'enquête. Soit un taux de retour de près de 37% des saisissants contactés par mail
- 3 11 questions ont été posées
- 3 L'enquête a été lancée sur la période du 10 au 19 décembre 2019
- 3 Les consommateurs ont , essentiellement, répondu entre le 10 et 13 décembre (983 réponses)

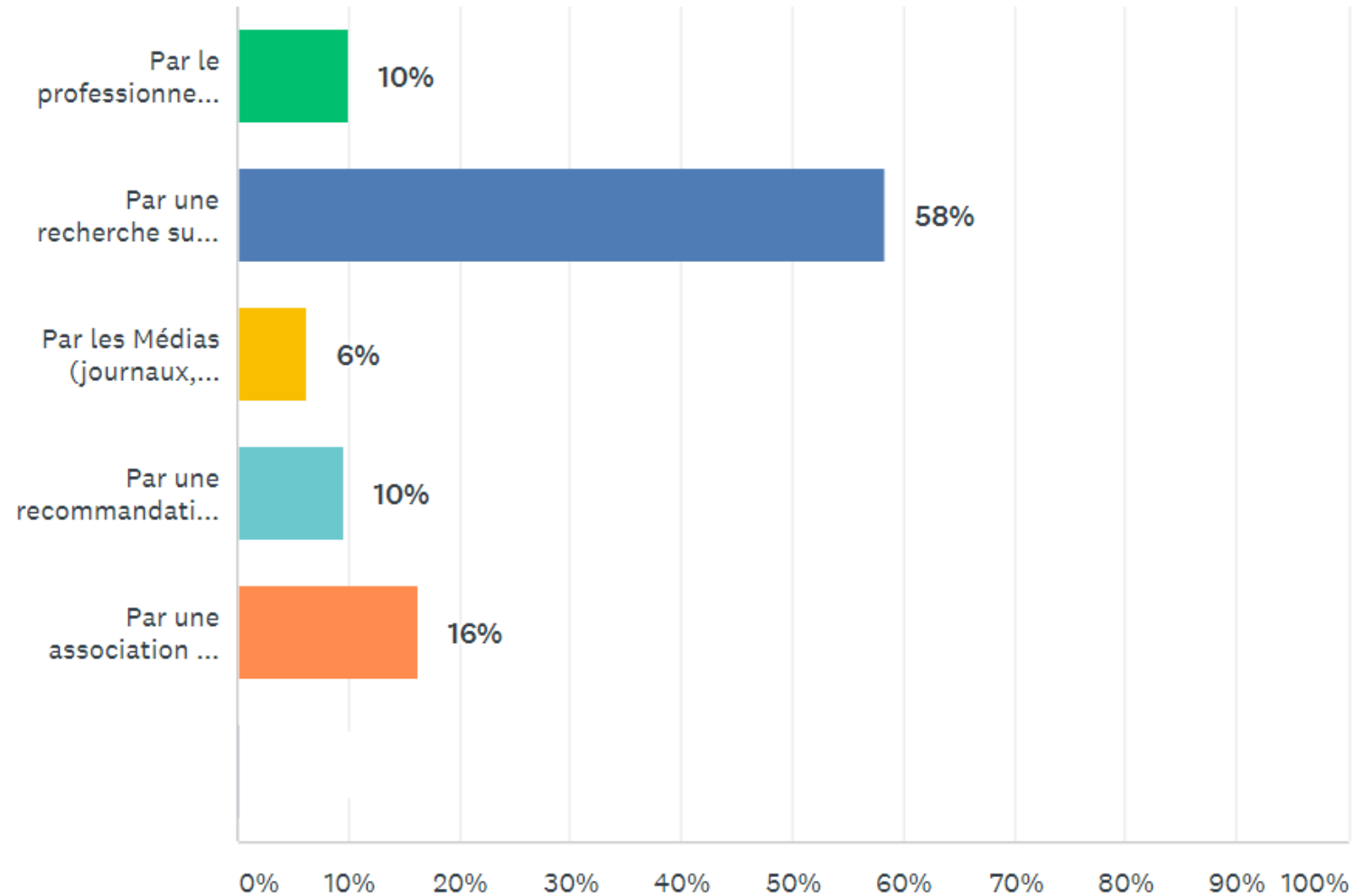
Question 1:

Est-ce la première fois que vous avez recours aux services du Médiateur des communications électroniques ?



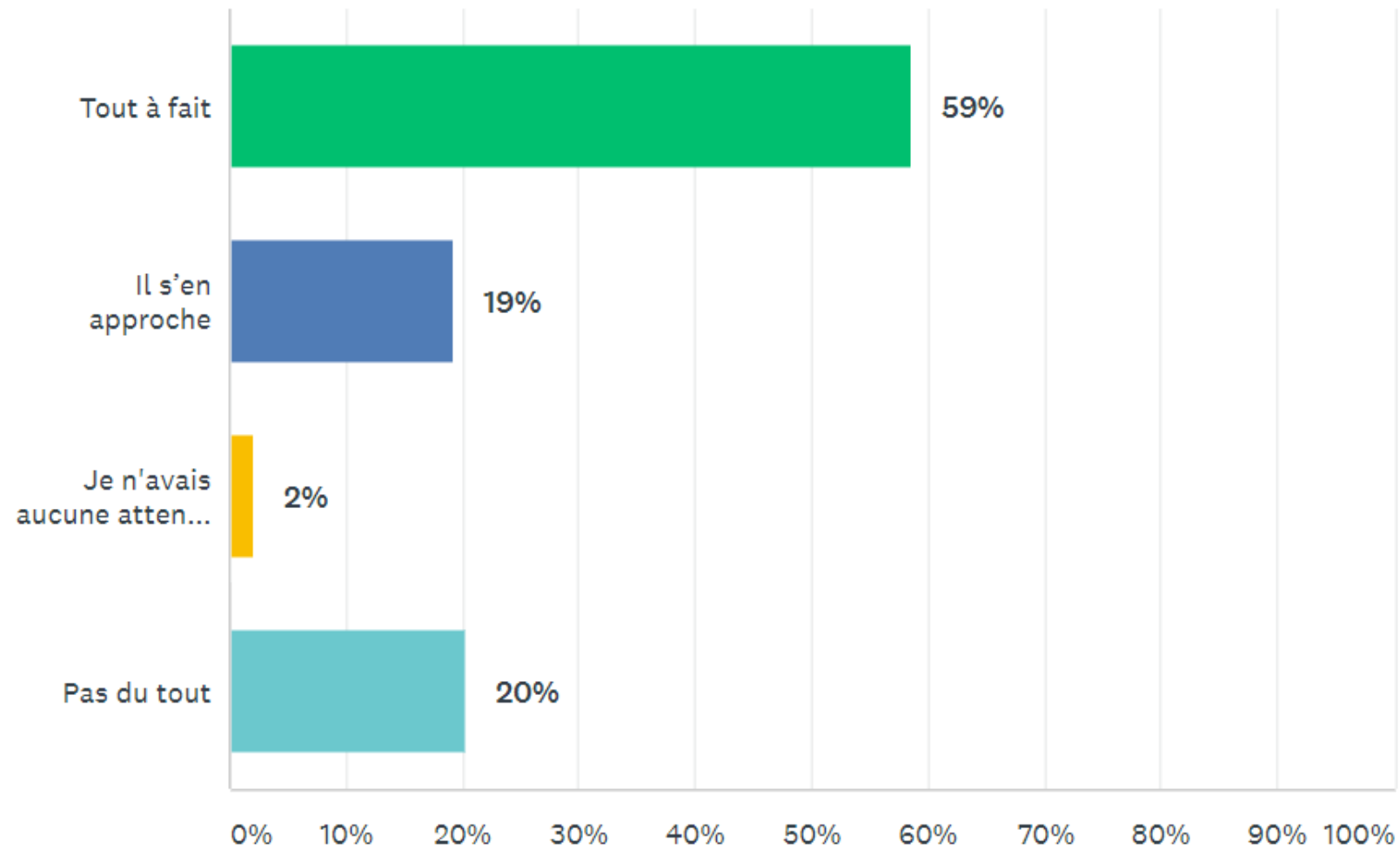
Question 2 :

Comment avez-vous eu connaissance de l'existence du Médiateur des communications électroniques ?



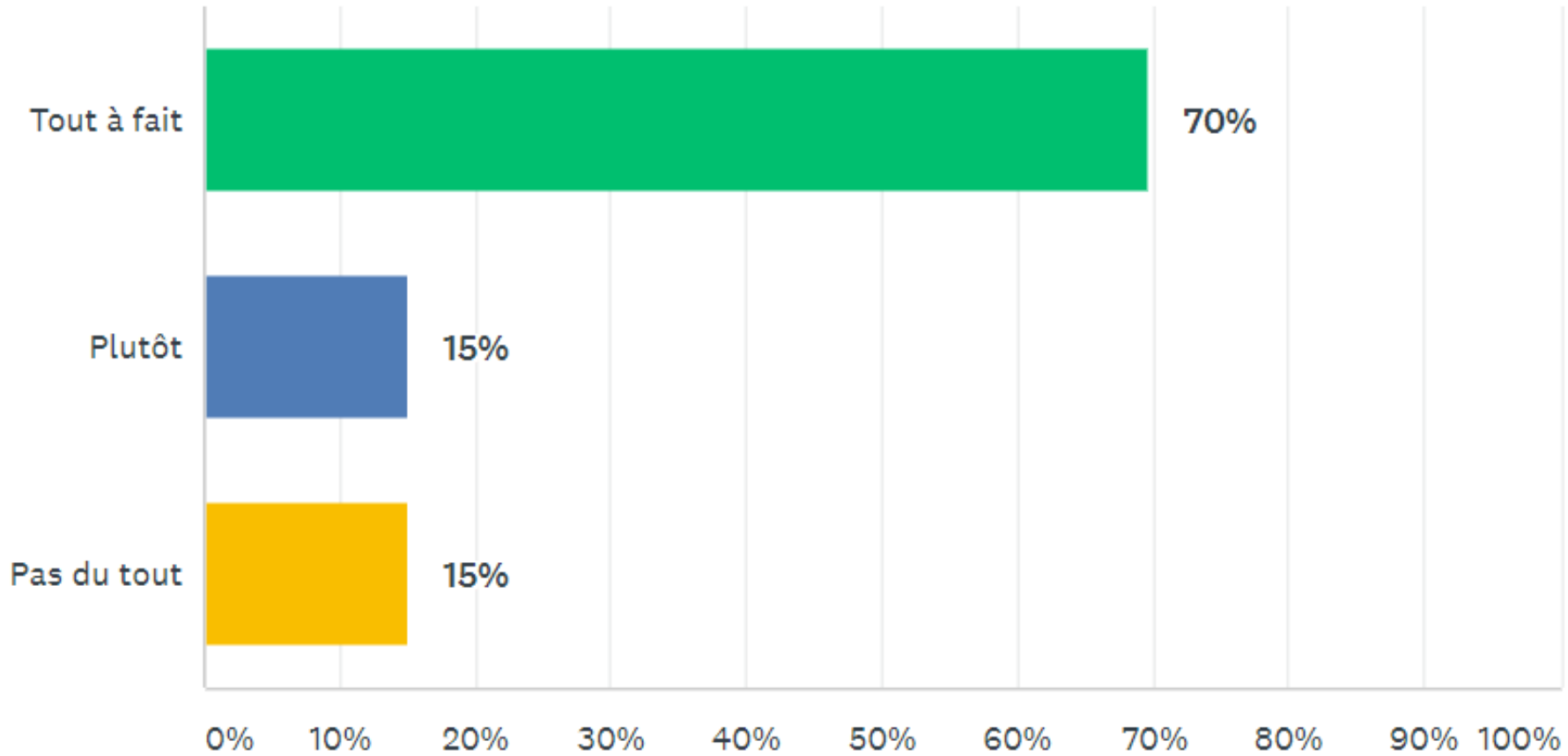
Question 3 :

Le résultat de la médiation répondait-il à vos attentes ?



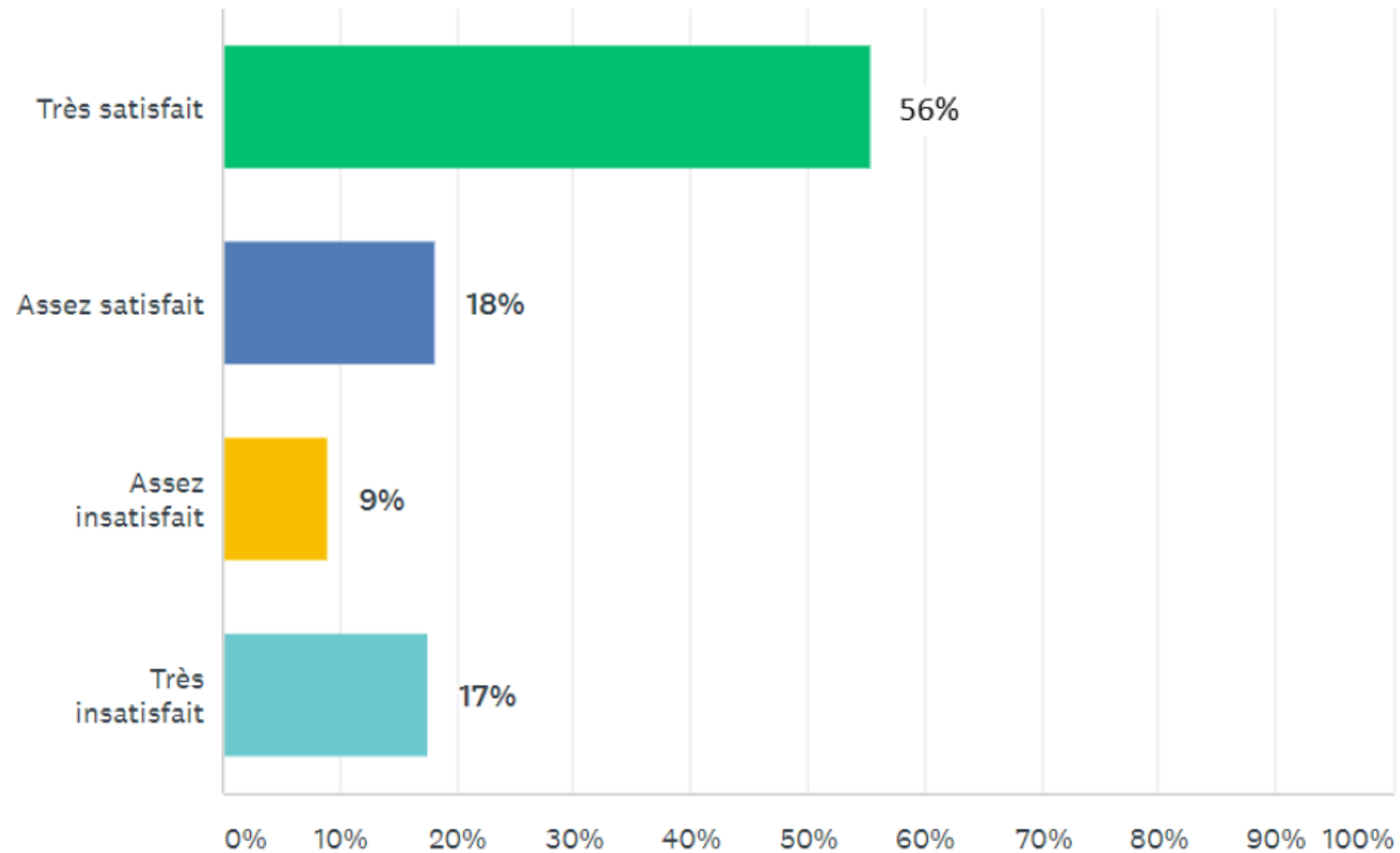
Question 4 :

Avez-vous accepté la solution proposée?



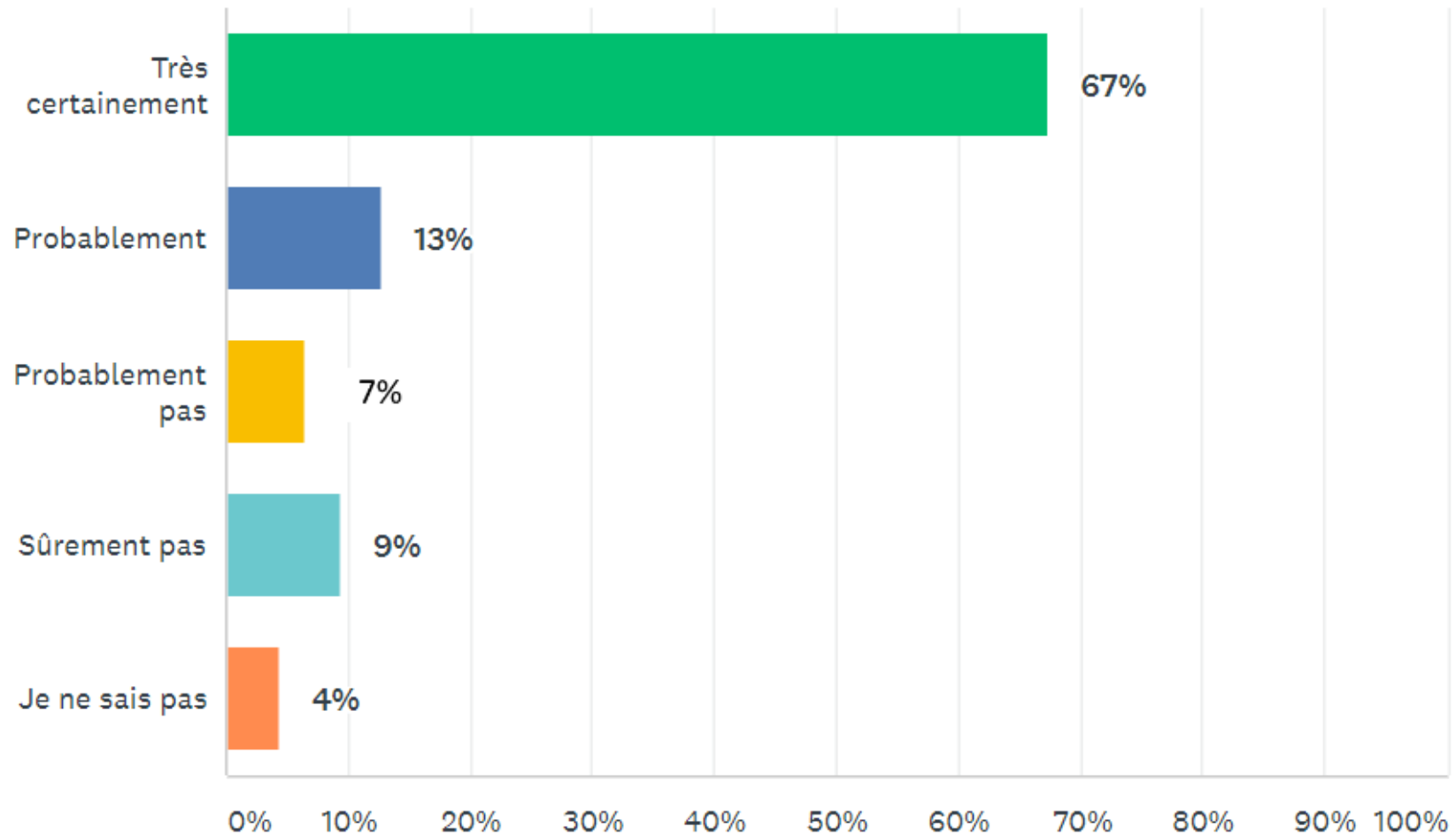
Question 5 :

Quel est votre degré de satisfaction générale à l'égard du Médiateur et du service de Médiation des communications électroniques ?

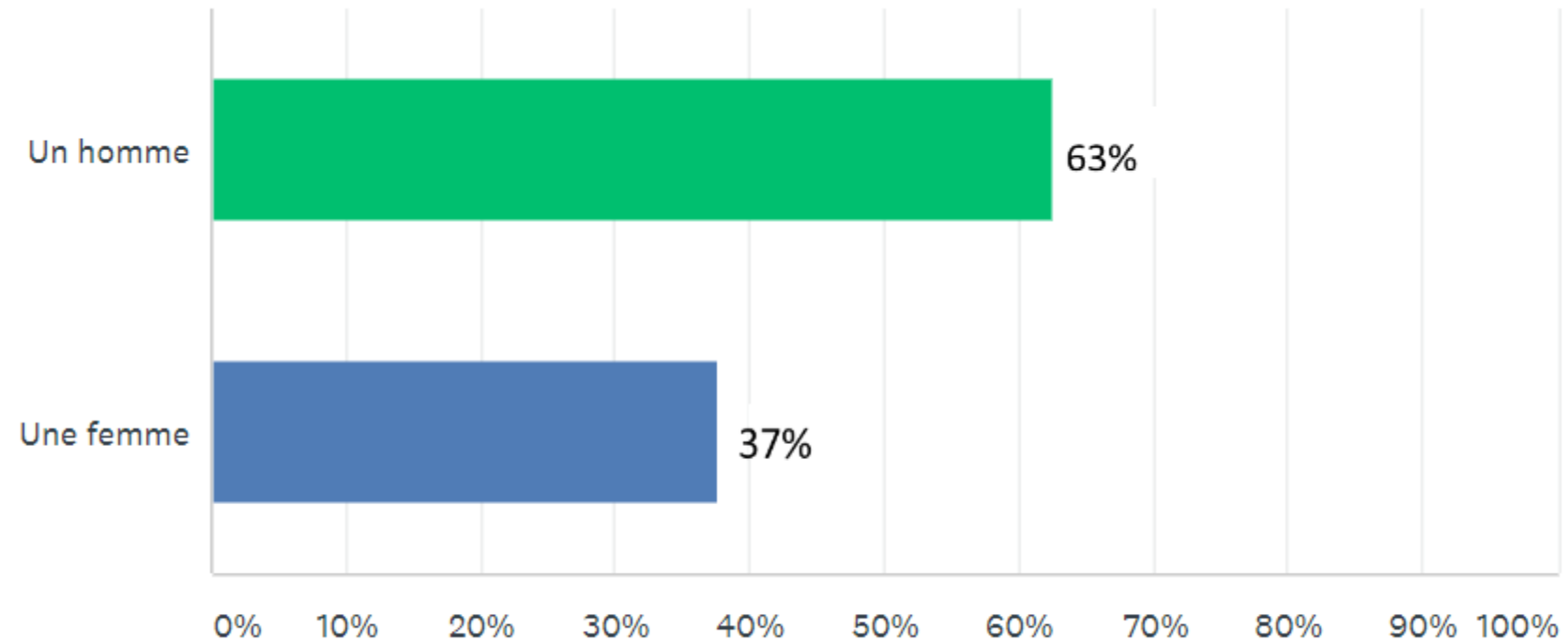


Question 6 :

Recommanderiez-vous les services du Médiateur des communications électroniques à une personne se trouvant dans une situation similaire à la votre ?

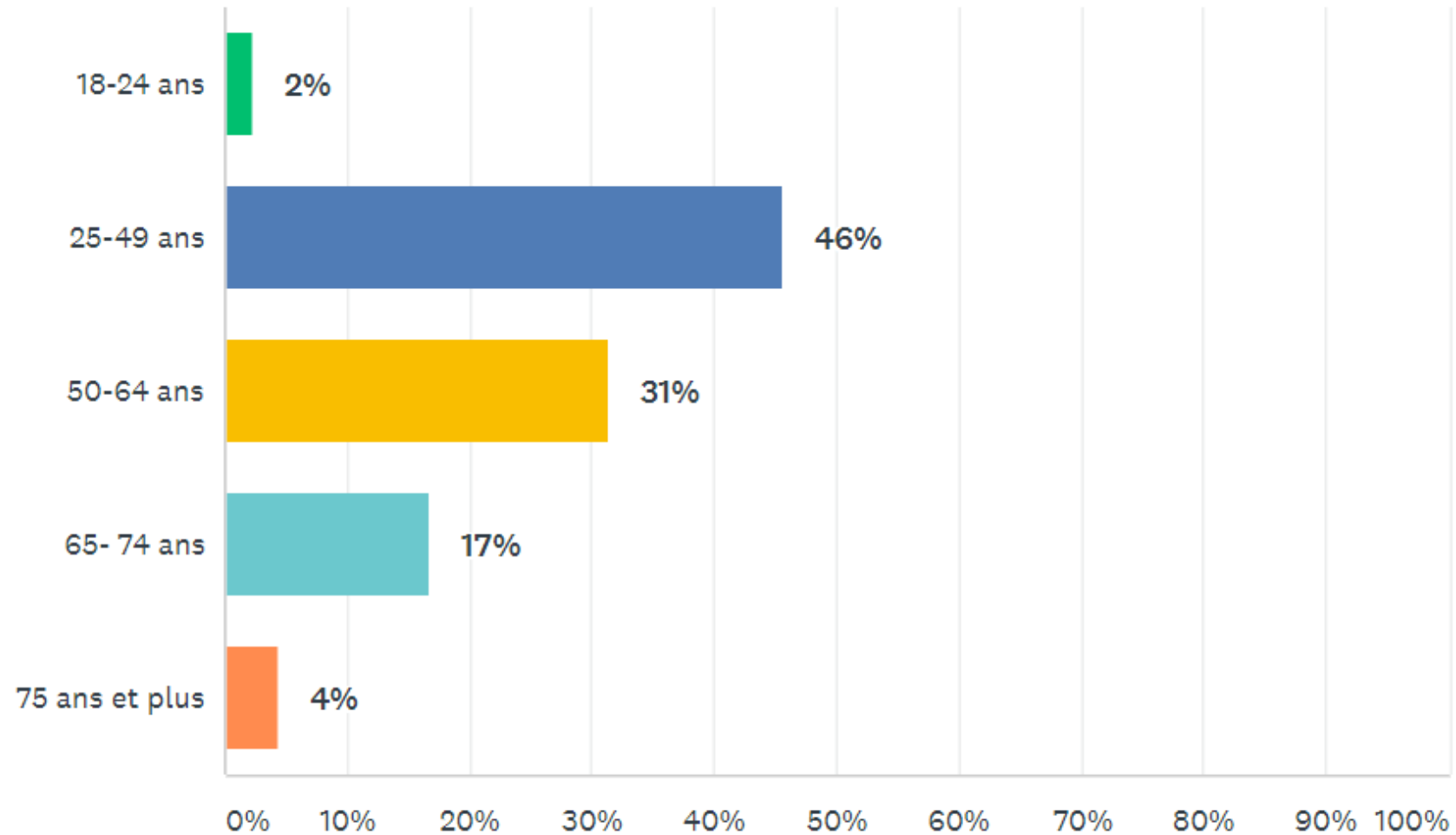


Question 7 :
Etes-vous ?



Question 8 :

Pouvez vous préciser votre tranche d'âge ?



Question 9 :

Quelle est votre catégorie professionnelle ?

